

1^{er} juillet 2020

COMPTE RENDU DE LA VISITE DE COURTOISIE A M. CHAPPA,
CONSEILLER SOCIAL/RH DU DGPN DU 2 JUILLET 2020 A 10H00

Début d'audience : 10h00

Etaient présents :

- M. Jérôme CHAPPA, conseiller RH et social du DGPN
- M. Benjamin GAYRARD, secrétaire général
- Mme Aurélie ACART, secrétaire nationale

Le but de cette audience était de prendre attache officiellement avec le nouveau conseiller RH et social du DGPN pour présenter notre organisation, rappeler les chantiers en cours et préciser notre position sur chacun d'entre eux. S'agissant d'une prise de contact, il n'était pas question de négociations mais uniquement d'évoquer les travaux en cours ou à venir.

M. Chappa entame la réunion en nous indiquant qu'il a déjà pris connaissance de certains sujets :

Augmentation des ratios pro/pro :

nous rappelons le décalage avec les corps actifs. Nous soulignons que nous visons une augmentation des ratios. Le volume supplémentaire de promotion lié à une arrivée des catégorie C chez la catégorie B ne serait qu'un effet mécanique insuffisant.

La catégorie A et la substitution :

- formation continue,
M. Chappa évoque la formation continue en management des catégories A. Le recrutement historique des IPTS ayant une forte composante expertale, le grade est sous-représenté dans l'encadrement des services territoriaux. Nous avons évoqué également le manque de candidat IPTS sur les postes actuellement ouverts en service territorial. Nous soulignons la carence de formation managériale des IPTS pour leur permettre de se positionner sur ces postes.
- L'augmentation du recrutement des IPTS dans le corps des TCPTS est également une voie à prendre en compte pour alimenter ces postes territoriaux.
Nous lui rappelons que la VAP prévue au protocole de 2016 n'a jamais été mise en place.

Pour le SNPPS :

Nous avons attiré l'attention du conseiller RH sur les autres sujets de la filière en lui rappelant les engagements pris par le ministère en février dernier.

- Exhaussement des catégorie C en B. La demande était un repyramidage de l'ensemble des corps (A, B et C). Nous soulevons le risque de tassement et d'inversion des carrières dans le corps des Techniciens B1 que présente le projet actuel de l'Administration.
- Ouverture du GT Sécurité des PTS en intervention. Nous avons rappelé que nous souhaitons que ces travaux avancent rapidement dans l'optique des travaux de refonte statutaire.

- Statut spécifique. Nous avons rappelé l'engagement du ministre du 21 février 2020 d'examiner la refonte du statut des corps existants de PTS pour élaborer un statut spécifique.
M. Chappa évoque l'intégration des scientifiques dans le corps des actifs. Nous lui rappelons que cette piste a toujours été fermement repoussée par nos interlocuteurs. Le statut spécifique PTS constituait une solution alternative après le refus de l'intégration.
- Préfiguration du SNPS : Nous présentons le chantier à M. Chappa et lui rappelons l'importance de la prépondérance de l'approche scientifique plutôt qu'administrative dans la réflexion.

Fin de l'audience : 11h30.